

## ÉNERGIE

## Barrage du Rizzanese : l'histoire d'un combat

**Georges Mattei, qui s'oppose depuis plus de dix ans à cette réalisation, vient de publier un livre réquisitoire\* contre l'ouvrage d'EDF. Bien que sa construction ait débuté, il continue de dénoncer « l'absurdité du projet et les illégalités de la procédure ». Ses arguments**

Depuis Paris où il a longtemps vécu mais aussi depuis divers pays étrangers où il a été conduit à exercer sa profession d'ingénieur, Georges Mattei a de tout temps été un Corse très actif, que ce soit dans la promotion de sa langue, de son chant traditionnel et plus généralement de sa culture et de son patrimoine. Un fer de lance de la diaspora qui, rentré en Corse en 1995, n'a pas faibli dans ses engagements pour la défense des intérêts de son île. C'est à ce titre qu'il a cru bon s'engager peu de temps après dans une véritable « croisade » visant à s'opposer au projet de barrage hydraulique sur la rivière Rizzanese.

Un combat qu'il continue de mener avec acharnement malgré de sérieux ennuis de santé (attaque cérébrale avec hémiplégie) qu'il a rencontrés il y a deux ans et qui l'ont laissé invalide à 80 %.

C'est depuis son village de Zoza, tout près du site sur lequel ont débuté les travaux de construction de l'ouvrage, que l'auteur du livre « Le barrage de la honte » disponible depuis peu, a répondu à nos questions. Après les explications d'EDF concernant cet ouvrage (La Corse votre hebdo du 10 octobre) la voix de Georges Mattei se veut ainsi celle des opposants à cette réalisation.

**- Quel sentiment vous inspire l'ouverture de ce chantier alors que vous n'avez eu de cesse, depuis 11 ans, de combattre ce projet ?**

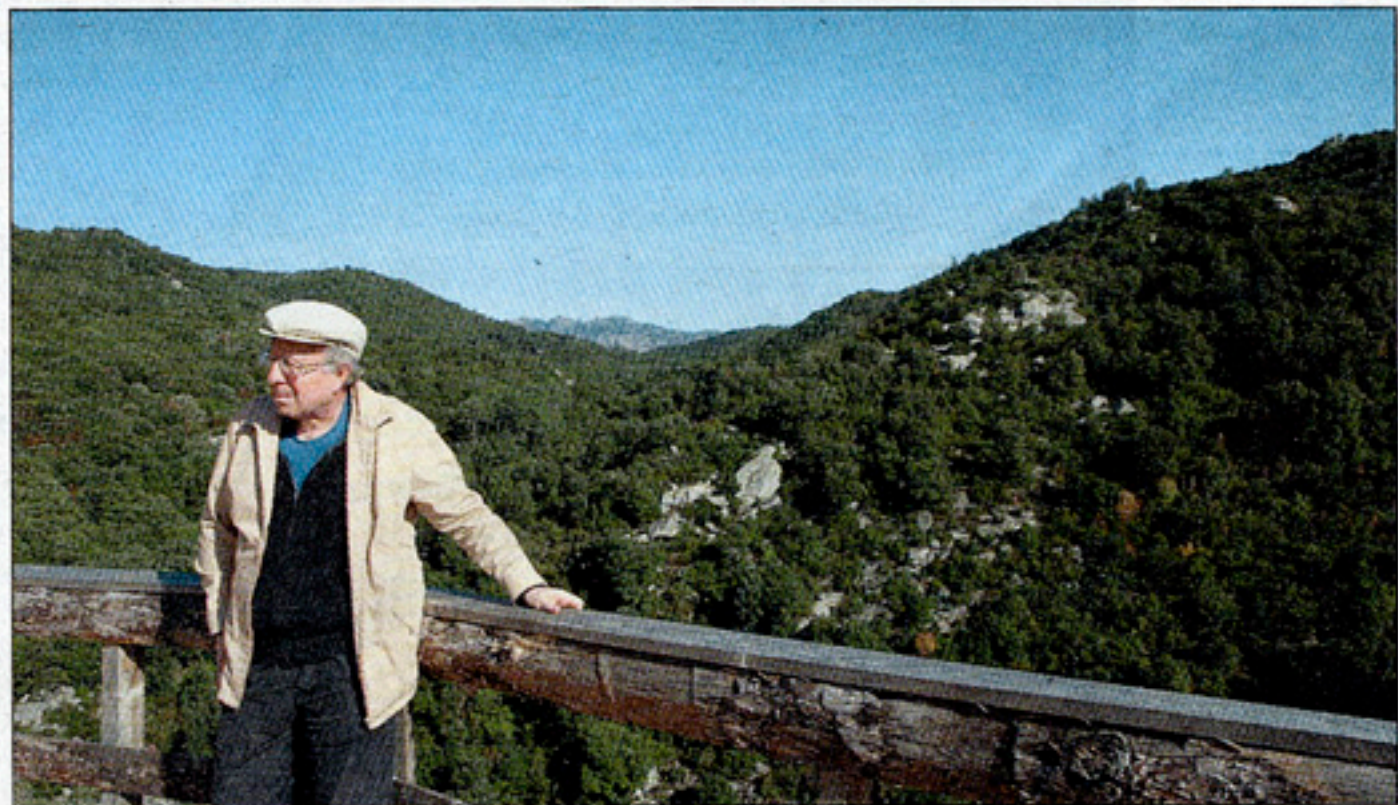
**Georges MATTEI.** Avec un petit groupe et l'association ADRE, c'est en toute franchise que j'ai mené ce long combat pour nous opposer au gâchis invraisemblable que serait la mutilation définitive de cette vallée du Rizzanese. C'est une rivière sauvage et originale, dans un site identitaire irremplaçable. Les sentiments que cette réalisation nous inspire sont les mêmes que ceux de naguère, lorsque des projets atomiques fous étaient envisagés sur l'Argentella, là où l'on protège dorénavant Girolata et la réserve de Scandola.

**- Il en va des ouvrages d'EDF comme des usines de traitement des déchets : tout le monde les sait indispensables mais personne n'en veut « chez soi » : que répondez-vous à ceux qui avancent cet argument ?**

**G.M.** Il est faux de croire que ce t ouvrage d'EDF est indispensable. Le dossier du Rizzanese a d'ailleurs longtemps été qualifié de projet politique. Il est critiqué par des Corses de partout comme l'association « Le poulpe » ou encore certains de la région de Calvi, comme Serge Orru de WWF et du Festival du Vent, qui ne défendent pas leur « jardin ». Ces Corses-là ne peuvent être taxés, comme moi et les habitants de notre vallée, de ce syndrome Nymby (not in my back yard) auquel font référence certains laisser dénaturer notre démarche et laisser à penser que seule l'intérêt de notre microrégion nous importe.

**- Vous parlez, concernant ce projet de nombreuses « absurdités ». Pouvez-vous développer ?**

**G.M.** Parmi les principales, on peut citer l'affirmation maintes fois avancée par EDF selon laquelle cette section de



Georges Mattei au cœur de la magnifique vallée du Rizzanese dont il redoute, avec la construction de ce barrage d'EDF, qu'elle subisse « le même sort que le défilé de l'Inzecca, qui a été stérilisé par celui de Sampolo... » (Photo R.S)

la rivière à Zoza ne serait pas favorable aux poissons. Or plusieurs guides de pêche internationaux en parlent depuis toujours comme un « parcours de rêve » avec des quantités de truites exceptionnelles. Absurdité encore l'apport par EDF de 1,6 million de m<sup>3</sup> d'eau de mai à octobre pour irriguer la basse vallée quand la nature en apporte « naturellement » 38 millions, c'est-à-dire 25 fois plus !

### « Une production faible et aléatoire »

**- Plus grave : vous parlez aussi d'illégalités.**

**G.M.** Parmi celles-ci, je m'en tiendrais à citer ici le seul faux rapport de la Commission d'enquête qui a prétendu qu'il n'y avait pas eu de participation du public pour la mise en compatibilité du POS de la commune de Levie. Dans le livre « Le Barrage de la Honte » on voit les photos du registre d'enquête, avec les participations du public dont celle de l'ADRE qui développait les raisons pour respecter les sites archéologiques comme Cucuruzzu, classé au patrimoine de l'Humanité par l'UNESCO. Les autres violations de la Loi (nombreuses) et les monstruosité commises au mépris de la protection de l'environnement et au détriment du patrimoine corse sont toutes illustrées et expliquées en détail dans cet ouvrage.

**- Vous qualifiez l'énergie que produira ce barrage de « faible et aléatoire » et affirmez que les avantages économiques de cette réalisation ont été surestimés. Pourquoi ?**

**G.M.** La production énergétique du Rizzanese sera dérisoire sachant que Tolla a une capacité de 32 hm<sup>3</sup> et Calacuccia de 25 hm<sup>3</sup> Ici, le réservoir n'a une capacité utile que de 1 hm<sup>3</sup>. Compte tenu de cette faiblesse la production est donc aléatoire car elle spéculé sur des crues... qui sont inexploitable. Sinon, cette rivière aurait été exploitée il y a 20, 30 ou 40 ans. Par ailleurs, les avantages économiques, une fois le petit chantier terminé, sont nuls en termes d'emplois créés. Il n'y aura pas le moindre employé car l'aménagement du site sera automatisé !

### « Nous ne baissons pas les bras ! »

**- En quoi le barrage de Sampolo (que vous citez à plusieurs reprises dans votre ouvrage) peut-il servir pour vous de « référence » ?**

**G.M.** Sampolo est la triste illustration d'un aménagement peu performant qui a coûté très cher à la communauté corse. Cet équipement a tout à fait sté-

rilisé un site remarquable : le défilé de l'Inzecca. Il en ira de même du barrage du Rizzanese vis-à-vis de cette superbe vallée.

**- Quelles sont les zones d'ombres qui figurent selon vous dans les études d'EDF et qui provoquent votre inquiétude du fait de dangers pour la population ?**

**G.M.** Notre inquiétude se nourrit des nombreuses informations erronées que l'on a voulu faire circuler, tout autant que des cachotteries relevant des mensonges par omission qui ont jalonné toute la procédure administrative. Elles ont notamment été relatives à la géologie du site pour la sécurité de la population. Il y a là des rochers peu homogènes, des failles dans le lit de la rivière à l'endroit du barrage, des écoulements parasites qui créent des sous-pressions. EDF a d'ailleurs souligné la fragilité des parois sur une hauteur de plusieurs dizaines de mètres. Il faut tenir compte aussi de la grande hauteur du mur, de la proximité des habitations du village de Zoza, de l'absence d'étude de risque et de simulation de l'onde de submersion. Tout ceci justifie amplement notre inquiétude.

**- Pourquoi continuez-vous à vous battre alors que les « dés sont jetés » depuis 2006 et la position du Conseil d'État qui a jugé ce barrage d'utilité publique ?**

**G.M.** Même la décision du Conseil d'État, avec ses faiblesses et ses aberrations, ne saurait nous empêcher de continuer à pousser un cri de protestation. Une forme de testament pour cette rivière si injustement traitée. Une dernière chance pour que les responsables et le grand public prennent la mesure de ce qui est en jeu, aussi bien pour la nature que pour la sécurité de la population.

**- Quel objectif poursuivez-vous avec la publication de ce livre qui intervient alors que les travaux d'aménagement du site sont entrés dans une nouvelle phase avec le forage des galeries souterraines ?**

**G.M.** La question mérite d'être posée aux lecteurs, tout autant qu'aux participants aux différents forums d'internet (voyez le site [www.rizzanese.fr](http://www.rizzanese.fr)). À partir de quel moment serait-il en effet trop tard pour tenter d'éviter le massacre d'une vallée voire une catastrophe humaine ? Se poser cette question c'est ainsi refuser de baisser les bras, c'est vouloir encore et toujours essayer de convaincre que l'on peut encore faire triompher la raison.

Propos recueillis par Jean-Paul CAPPURI

\* « Le barrage de la honte » par Georges Mattei, Editions l'Harmattan. Préface de Nicolas Hulot et avant-propos de Serge Orru.